



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Lignes

Question écrite n° 368

### Texte de la question

La direction regionale SNCF de Paris Sud-Est a pris la decision de fermer plusieurs petites gares en amont et en aval de Corbeil-Essonnes, avec application des le 1er avril 1988 pour la gare de Coudray-Montceaux, et dans le courant du second semestre 1988 pour celle de Villabe. Ces deux PAG sont situees sur la meme ligne de Corbeil-Essonnes - Melun. Sur la ligne de Corbeil-Essonnes - Gare de Lyon, la gare de Grand-Bourg serait frappee du meme sort. N'y a-t-il pas, a terme, menace pour l'ensemble des PAG, et plus encore sur la ligne de Corbeil-Essonnes - Melun risque de voir supprimer le trafic voyageur ? Cette decision fait suite a une premiere mesure de fermeture au public dans la periode estivale 1987. Celle-ci laissait deja apparaitre l'insuffisance des effectifs de cheminots pour assurer la mission de service public pendant la periode des congés. Aujourd'hui, la volonte de continuer a supprimer des effectifs se confirme. Les departs a la retraite en constituent un moyen. M Jacques Brunhes, avec les cheminots et les usagers, n'accepte pas cette degradation du service public qui va a l'encontre de son efficacite economique et sociale. Il demande en consequence a M le ministre des transports et de la mer s'il a l'intention de s'appuyer sur les propositions que les cheminots defendent, dans l'interet de l'emploi et des usagers, et qui supposent de reconsiderer cette decision. Inquiet egalement quant a l'avancement des travaux d'aménagement de la gare de Corbeil-Essonnes, qui, a ce jour, sont en suspens, il lui demande la suite qu'il compte y apporter. Il en est de meme du probleme de l'electrification de la ligne La Ferte - Malesherbes.

### Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement est attache a la mission de service public confiee a la SNCF Il tient a ce que puissent etre assurees a chaque usager les conditions de transport les plus satisfaisantes et la meilleure qualite de service. Dans ces conditions, aucune fermeture de gare n'est prevue en amont ou en aval de Corbeil-Essonnes. Toutefois, dans certaines gares au trafic tres reduit, les guichets de vente peuvent etre fermes a certaines heures. Une telle mesure ne penalise pas les usagers car ils conservent la faculte d'acquiescer des billets au moyen de distributeurs automatiques. D'autres gares, ou le trafic encore plus reduit ne justifie ni la presence d'un agent ni l'installation de distributeurs automatiques qui representent un investissement important, ont ete transformees en points d'arret non geres. Tel est le cas des gares de Coudray-Montceau et de Villabe. Les usagers ont cependant la possibilite d'acquiescer un titre de transport dans le train en s'adressant au controleur. Ces mesures sont dictees par un souci de bonne gestion. Concernant les travaux d'aménagement de la gare Corbeil-Essonnes, l'operation vient d'etre approuvee par la SNCF, les travaux debuteront incessamment pour s'achever au debut de l'annee 1990. Quant a la liaison La Ferte-Alais-Malesherbes, elle a connu il y a peu une augmentation sensible des circulations quotidiennes. La seule amelioration serait donc l'electrification qui permettrait d'augmenter la vitesse commerciale et de supprimer la rupture de charge, faisant gagner ainsi 4 minutes en heures de pointes et 9 minutes en heures creuses aux usagers. Le cout de cette operation etant eleve et sa rentabilite limitee pour la SNCF, une prise en charge financiere par les collectivites concernees parait indispensable pour conduire ce projet a son terme.

## Données clés

**Auteur** : [M. Brunhes Jacques](#)

**Circonscription** : - Communiste

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 368

**Rubrique** : Sncf

**Ministère interrogé** : transports et mer

**Ministère attributaire** : transports et mer

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 4 juillet 1988, page 2144